

Code Natura 2000 : A 195

Statut et protection

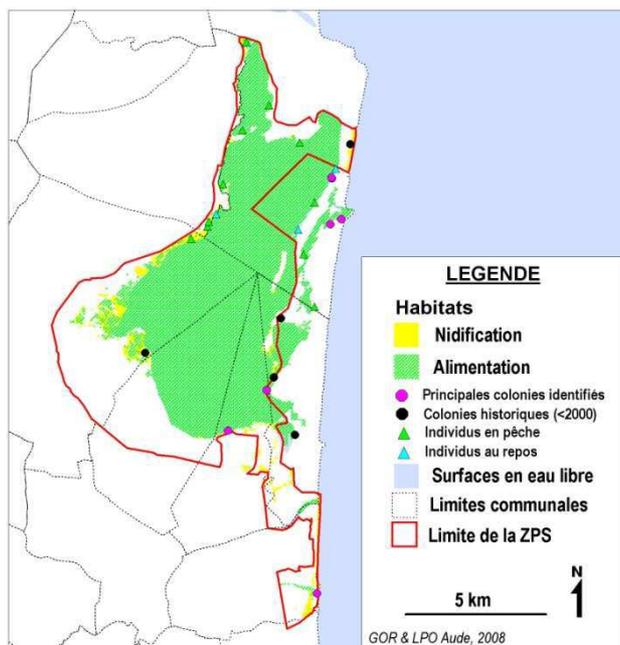
Directive Oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe II
Statut européen : en déclin
Liste rouge nationale : rare
Liste rouge LR : en déclin

Description de l'espèce

La plus petite des sternes ou "hirondelle de mer" (24 cm). Elle se distingue en plumage nuptial par son bec jaune avec une pointe noire et par son front blanc contrastant avec sa calotte et son bandeau noir sur l'œil. Plumage : gris clair sur le dessus des ailes avec les dernières rémiges formant une pointe noire, le reste du corps est blanc. Pattes courtes orangées.

**Ecologie**

- Habitat : flots de sable ou/et de graviers dans le lit des rivières ou sur le littoral.
- Alimentation : poissons de faible taille pêchés à la surface de l'eau par piqués.
- Reproduction : niche en colonie simple ou mixte de quelques couples à plusieurs dizaines de couples. Le nid n'est qu'une cuvette tapissée de quelques graviers ou coquillages selon les individus. [mai-août]
- Migration : Elle arrive d'Afrique seulement fin avril et les derniers individus erratiques sont observés jusqu'à la fin août.

**Distribution et tendance en France et en LR**

La population française de l'espèce représente 5% des effectifs européens avec 1 000 à 1 500 couples distribués principalement sur le littoral méditerranéen et le long de la Loire. Ses effectifs semblent se maintenir en France et sur le littoral LR qui accueille plus de 20% de la population française de l'espèce.

Effectifs

	Min	Max	2008
Nicheur sur ZPS (2000-2008)	1 c.	106 c.	100 - 105 c.
Nicheur hors ZPS (2000-2008)	4 c.	53 c.	4-10 c.

Principaux habitats exploités

Fourrés halophiles méditerranéens (EUR : 1420 ; 15.6); Groupements annuels des plages de sables (16.11); **Lagunes côtières** (EUR : 1150 ; 21); **Végétations pionnières à Salicornes et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses** (EUR : 1310 ; 15.11); Plages de sable avec dunes embryonnaires (16.21); **Dunes grises ou fixées** (EUR : 2210 ; 16.22); **Dunes blanches** (EUR : 2120 ; 16.21) ; Pelouse dunaire xérique avec pré salé (16.22).

La Sterne naine sur le complexe lagunaire de Salses-Leucate

❖ Etat de conservation

Les effectifs de Sternes naines sont très fluctuants selon les conditions météorologiques et les îlots exondés potentiellement colonisables. Nicheur régulier sur la partie sud de l'étang de Salses/Leucate, les colonies sont « nomades » avec de fortes variations interannuelles. La disparition progressive, à partir de 2004 (dernier couple en 2007), de la colonie de l'étang de Canet (15 km au sud) semble avoir entraîné une augmentation des effectifs sur les colonies de l'étang de Salses/Leucate, qui sont actuellement les dernières du département des Pyrénées-Orientales.

Sites historiques dans la ZPS et non occupés sur la période 2000-2008 :

- Etang de l'Angle : Il s'agit du plus ancien site connu sur le secteur. Occupé deux printemps de suite (maximum de 34 couples en 1984), ce site a été rendu attractif suite à des travaux de déblaiement (création d'une ferme aquacole). Il est délaissé dès 1986 suite à son enherbement et au profit des colonies des Dosses ;
- Sagnes de la Devèze : Ce site n'a été occupé qu'une fois depuis 1984 : 17 couples y ont niché en 1994 ;
- Le Mouret : ce lido a accueilli une petite dizaine de nicheurs au début des années 1990 ; aucune nouvelle tentative n'y a été observée depuis l'aménagement de la digue en haut de plage.
- Île des Dosses (« pointe sud de l'île ») : Occupé 3 fois en 13 années, ce site a été occupé 2 fois en même temps que l'autre colonie des Dosses. Il a concerné jusqu'à 42 couples nicheurs en 1989, dernière année où l'espèce y a été notée nicheuse. Le site reste très attractif pour l'espèce : île inaccessible à pied, présence de « langues » sablonneuses dans sa partie sud et compétition interspécifique limitée du fait de la disparition de la colonie de Goéland leucophaée depuis le début 2000.

Sites occupés sur la période 2000-2008 dans la ZPS :

- Plage du Bourdigou : L'un des sites les plus anciens dont la première occupation remonte à 1985 (34 couples). Longtemps dérangé par une fréquentation anarchique de la plage, il est réoccupé au début des années 2000 grâce à la fermeture des accès effectué par le gestionnaire du site. Toutefois, la fréquentation de la plage restant importante, le nombre de couples est resté faible jusqu'en 2005, première année de la mise en place de protections autour de la colonie. Grâce à l'ensemble de ces mesures, le site de la plage du Bourdigou est l'un des deux sites majeurs de reproduction de la Sterne naine dans les Pyrénées-Orientales (52 couples en 2008) ;
- Îlots de St Laurent de la Salanque : Occupé au moins 9 fois depuis 1992, un maximum de 19 couples nicheurs y a été noté en 1994. Ce site a toujours souffert d'une surfréquentation humaine qui, depuis 2006, s'est fortement aggravée suite à la création d'une base de kite-surf. La dernière reproduction réussie date de 2005 (2-5 c.) et, depuis, malgré la présence d'individus en période favorable, toutes les tentatives de reproduction ont échoué ;
- Îlot de la Coudalère : La première reproduction sur ce site a été constatée en 2000, avec 52 couples nicheurs. Compte tenu de l'accessibilité du site et de sa localisation (en bordure immédiate d'une zone urbanisée), la réussite de la reproduction sur cet îlot est actuellement entièrement dépendante de la mise en place de protections. Avec le Bourdigou, l'îlot de la Coudalère abrite actuellement la plus grosse colonie de Sternes naines des Pyrénées-Orientales (52 couples en 2008) ;
- L'Anse du Fer à cheval : dernier site occupé par la Sterne naine dans la partie audoise de la ZPS. 1 à 2 couples y paradent chaque année et sont présents tout au long de la saison de reproduction sans qu'aucune nidification certaine n'ait pu encore y être détectée. Les variations du niveau d'eau et l'accès possible par les prédateurs sur l'ancienne digue occupée doivent expliquer ces échecs répétitifs. S'il était aménagé et/ou géré, ce site pourrait être très attractif pour l'espèce.

Sites historiques hors ZPS et non occupés sur la période 2000-2008 :

- Presqu'île des Dosses (« Téléski ») : Ce site a été occupé 6 fois en 13 années par 5 à 23 couples nicheurs (maximum en 1991 ; derniers couples : 5 en 1996). Ce site est actuellement non attractif de par l'enherbement et la surfréquentation qu'il subit ;

Sites occupés hors ZPS sur la période 2000-2008 :

- Sud du Grau de Leucate : cet ancien parking en bordure d'étang et fermé maintenant par des enrochements, a accueilli une colonie deux années successives (13 couples en 2006 et 53 couples en 2007 suite à la pose de protection dans le cadre du programme Plages Vivantes). En 2008, malgré l'observation de parade en début de saison, le site a été déserté ; la présence de nombreux Goélands leucophaées doit en être la cause ;
- Avant-port de Port-Leucate : chaque année des couples tentent de s'installer sur les zones en friche situées sur les épis de l'Avant-port. Jusqu'à 13 couveurs en deux petites colonies y ont niché avec un faible succès en 2002 (5 c. en 2003 avec des poussins et 4 à 10c. en 2008 sans succès apparent.

La Sterne naine sur le complexe lagunaire de Salses-Leucate (suite et fin)

❖ Caractéristique de l'habitat

Les sternes nichent sur le lido de Port-Leucate et du Barcarès, sur les hauts de plages de Torreilles, et en bordure exondée au sud de l'étang. Les sites de nidification choisis ne sont pas tous des milieux naturels (levées de terre, ancien parking, zone remaniée). Les points communs entre tous les sites sont : une relative quiétude au moment de l'installation (mai), des zones non colonisées par le Goéland leucophée et éloignées de toute colonie et une végétation basse ou inexistante.

Les Sternes naines s'alimentent en mer en bord des plages et sur la totalité des étendues d'eau du site (même dans les marais doux ; observation de Sterne naine en pêche fréquente sur les mares du Golf). Sur la lagune, les zones préférentielles de pêche sont les mares dans les marais saumâtres ou doux de la partie sud-ouest et ouest, ainsi que les avant-ports riches en petits poissons et crustacés provenant de la mer. On l'observe aussi à l'embouchure de l'Agly et du Bourdigou.

Etat de conservation de l'habitat d'espèce sur l'ensemble du site jugé : très mauvais.

❖ Menaces

- Le dérangement des reproducteurs sur le site de nidification : destruction des nids et/ou échec de la reproduction suite à l'intrusion répétée de promeneurs à pied ou en vélo et de véhicules motorisés ;
- La prédation des individus par des animaux domestiques (chiens et chats) ;
- La spécialisation par quelques Goélands leucophée dans la prédation des poussins et même des adultes. Cette prédation, observée sur plusieurs autres colonies audoises, doit impacter essentiellement les colonies de Sternes naines audoises proches des grandes colonies de Goélands leucophées ;
- La diminution des zones d'habitats favorables suite aux aménagements et à l'urbanisation sur le lido à l'est de la ZPS.

❖ Mesures de gestion

- Limiter l'accès des zones de nidification une fois la colonie installée et effectuer une surveillance ;
- Mettre en place des protections physiques (filets) sur les plus grandes colonies installées ;
- Si une forte prédation par les goélands est observée, installer des filins lâches au dessus des couveurs gênant les goélands pour atterrir sans gêner les sternes dans la partie audoise ;
- Limiter l'accès des véhicules à moteur sur bordures lagunaires et sur les bords de plage, faire respecter la législation concernant l'accès des véhicules motorisés sur les milieux naturels ;
- Demander à ce que les chiens soient tenus en laisse sur les zones à fortes densités (Dosses, Bourdigou, Avant-port de Port-Leucate) ;
- Eviter tout aménagement impactant les zones à forte densité de population (route, construction, concession, aire de stationnement) ;
- Sensibiliser les vacanciers et riverains ;
- « Désenherber » certains sites historiques pour favoriser la réinstallation des colonies (Etang de l'Angle), veiller à ce que les sites actuels ne s'enherbent pas ;
- Aménager et/ou gérer le site de l'Anse du Fer à Cheval pour le rendre plus attractif pour l'espèce.

❖ Interaction avec d'autres espèces

Cette gestion est favorable à l'ensemble des espèces de l'aro-limicoles rare comme le Gravelot à collier interrompu ainsi qu'à quelques couples d'Alouette calandrelle.



Mise en protection d'une colonie de Sterne naine sur Leucate (F.Morlon/ LPO Aude)